RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nouvelle-Calédonie

Assemblée de la
Province Nord

B.P. 41 – 98860 – KONÉ

Téléphone : 47-72.30
Télécopie : 47-71.92

N.Réf. : 6070-_____/dassps-dir

COMMUNIQUE

La province Nord informe la population que pour des raisons indépendantes de sa volonté, le fonctionnement du dispensaire de Hienghène sera modifié comme suit:

Du mercredi 1er août au vendredi 31 août.

- Les consultations médicales et les soins infirmiers ne seront assurés que les matinées.
- Seules les urgences seront assurées les après-midi, les soirs et week-end.

La province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.

David MARCON
Directeur Adjoint
des Affaires Sanitaires et Sociales
et des Problèmes de Société